

## VOD - Commentaires administratifs estivaux concernant la réforme des régimes d'exonération en faveur de certains bien ruraux : application et cas pratiques chiffrés

Niveau : Expert

Durée : 0,06 jour(s) soit 0,45 heure(s)

### Personne concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit rural et le droit des successions

### Prérequis

- Connaissances en droit des successions
- Intérêt pour la gestion de patrimoine

### Objectifs

- Comprendre en quoi la Loi de Finances pour 2023 a renforcé les exonérations de droits donation et succession dont bénéficient les transmissions portant sur certains biens ruraux et parts de GFA.
- Acquérir les réflexes de vigilance pour le praticien lorsqu'il met en œuvre l'un des régimes d'exonération concernés, notamment au regard des derniers commentaires administratifs
- Vérifier sa compréhension des mécanismes à l'aide de cinq cas pratiques chiffrés et corrigés

### Contenu

**Découvrez cette vidéo :** "Commentaires administratifs estivaux concernant la réforme des régimes d'exonération en faveur de certains bien ruraux : application et cas pratiques chiffrés."

**Durée :** 27 min

Applications pratiques des conséquences induites par les derniers commentaires insérés dans le BOFIP concernant la réforme des régimes d'exonération en faveur de certains biens ruraux

- Introduction
- Cas pratique 1
- Cas pratique 2

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Cas pratique 3
- Cas pratique 4
- Cas pratique 5

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Formation en ligne

## Modalités d'exécutions et techniques

---

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

## Conditions générales de location

---

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"